

Ressources violences faites aux femmes durant le confinement - Bordeaux



Violences faites aux femmes - droits sexuels et reproductifs		
Structures	Activités assurées	Modalités de fonctionnement
CACIS	Permanences téléphoniques - centre de planification	Lundi au vendredi de 10h-12h / 13h-17h au 05 56 39 11 69.
	Consultations au centre de planification	Sur rendez-vous au 05 56 39 11 69. les lundis et mercredis de 14h à 18h avec limitation des rendez-vous aux situations urgentes : - Demandes d'IVG - Contraception d'urgence - Besoin de renouvellement de contraception (dépannages possibles sans consultation) - IST : symptômes et risques avérés - Evaluation au cas par cas - Distribution de préservatifs (sonner à l'interphone les après-midi de consultation)
Maison d'ELLA	Permanences téléphoniques - accueils violences	Permanence téléphonique au 06 31 05 85 78 du lundi au vendredi de 9h à 17h. Les consultations psy et entretiens de soutien continuent par téléphone, WhatsApp ou Skype, ...
Maison des Femmes	Permanences téléphoniques - accueils violences	05.56.51.30.95, du lundi au jeudi de 10 à 18h, le vendredi de 9h à 12h.
	Chat Facebook	https://www.facebook.com/Maison-des-Femmes-de-Bordeaux-536894803133906/ du lundi au jeudi de 10 à 18h, le vendredi de 9h à 12h.
Planning Familial	Permanence téléphonique - accueils violences, sexualités, contraception et IVG	05 56 44 00 04 de 9h à 17h du lundi au vendredi.
	Chats en ligne	http://tonplanatoi.fr/ (tchat en direct de 9h à 18h du lundi au vendredi et de 17h à 20h le samedi) https://www.facebook.com/planningfamilial.gironde/
CIDFF	Permanences téléphoniques - informations juridiques	05 56 44 30 30, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Ruelle	Permanences téléphoniques - lutte contre l'exploitation	06.59.18.71.66 ou 06.98.39.70.42
Les Orchidées Rouges	Permanences téléphoniques - excision, mariage forcé et précoce	lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 06 52 95 83 03 et au 06 64 32 18 13
Soutien psy aux professionnels		
CPCT	Téléconsultations	Téléconsultations gratuites spécifiquement pour les personnels soignants, les personnels éducatifs et ceux du service public, qu'ils soient confinés ou continuent de travailler. Prise de contact au téléphone : 06 62 72 00 33 ou par mail : cpctaquitaineCovid19@gmail.com
Services de police et de médecine légale		
Police Nationale	Fonctionnement habituel	Téléphone : 17 SMS : 114 Mail : victime-bordeaux@interieur.gouv.fr Internet : arretonslesviolences.gouv.fr
CAUVA	Examens de médecine légale	Seules les victimes nécessitant une visite médico-judiciaire en urgence pourront être reçues : - Les victimes de violences dont l'auteur est en garde à vue ; - Les victimes de violences pour lesquelles des prélèvements médico-légaux sont nécessaires en urgence, - Les victimes de violences pour lesquelles des constatations sont nécessaires en urgence.
Département de la Gironde	Service de signalement des informations préoccupantes sur les enfants	05 56 99 33 33